

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

Séance du 24 février 2009

Nombre de membres	
Afférents au Conseil	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la Délibération	12
Date de convocation	16.02.2009
Date d'affichage	25.02.2009

L'an deux mil neuf, le vingt quatre février, à 20 H 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr DUMONT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents : Mr DUMONT JC, Mme GUERMEUR M, Mr WATRIN F, Mr HENRY G, Mme SERRE F, Mme BAVOUX F, Mme FAVEAUX R, Mme CRESPEL A, Mr LEPRINCE R, Melle GAND E, Mr KNAJDER M, Melle PAQUIN J.

Absent excusé : /

Absents : Mr HUSSON Hugues, Mr HOCHLEITNER Pascal.

Mme GUERMEUR Michèle est nommée secrétaire de séance.

DEMANDE DE DGE : AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE L'ECOLE, DU CHEMIN D'ACCES ET DE COUR.

Devant la nécessité d'assurer la sécurité des enfants, en réduisant la vitesse, en gérant le flux des véhicules et la sortie des élèves, de sécuriser le chemin piétonnier d'accès à l'école, au cœur du « vieux village » emprunté régulièrement par les élèves qui fréquentent les services périscolaires, et de sécuriser également la cour de l'école dont le revêtement est très dégradé, le conseil municipal décide :

- . d'aménager le carrefour de l'école pour un montant de 38 638.85 € HT.
 - . d'aménager le chemin d'accès pour un montant de 29 108.62 € HT.
 - . réfection de la cour de l'école pour un montant de 9 822.73 € HT.
- 77 570.20 E HT.

Le conseil municipal sollicite l'octroi de la DGE 2009 et approuve le plan de financement.

DGE	:	15 514.04 €
Conseil Général	:	9 659.71 €
AUTOFINANCEMENT	:	52 396.45 €

Autorise le maire à signer les devis correspondants.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,

Jean-Claude DUMONT.